

## Coopération de l'APCE avec les assemblées parlementaires en vue de réaliser des améliorations législatives

### Quel est le but ?

- ▶ mieux appliquer les normes de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) dans la législation des pays bénéficiaires et accroître le rôle et la capacité des parlements à améliorer le contrôle des initiatives de leurs gouvernements en ce qui concerne l'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (Cour EDH)
- ▶ sensibiliser les parlementaires et le personnel parlementaire à la jurisprudence de la Cour EDH et aux affaires systémiques concernant leur pays et à la nécessité de leur action pour vérifier et améliorer les lois existantes afin d'éviter des violations récurrentes et de réduire le nombre d'affaires devant la Cour EDH
- ▶ favoriser les normes législatives concernant l'indépendance des médias

### Qui bénéficie de l'Action ?

- ▶ Législateurs et personnel assimilé des parlements des pays bénéficiaires
- ▶ Bureaux des agents du gouvernement devant la Cour européenne des droits de l'homme des pays bénéficiaires
- ▶ Professionnels des médias et journalistes
- ▶ Citoyens des pays des Balkans occidentaux, en améliorant la justice et en garantissant la protection des droits de l'homme

### Comment fonctionnera l'Action ?

- ▶ En s'engageant dans un échange entre pairs et en continu entre le Greffe de la Cour, les spécialistes de l'exécution et de HELP et les législateurs et le personnel parlementaire afin d'améliorer leur compréhension et leur connaissance de la CEDH ainsi que des pratiques et de la jurisprudence de la Cour et des procédures d'exécution des arrêts de la Cour EDH
- ▶ En introduisant dans leur travail quotidien le Manuel à l'usage des parlementaires « Les parlements nationaux : garants des droits de l'homme en Europe », disponible en langues locales, qui guide les parlementaires et le personnel dans leurs actions en leur donnant des outils pratiques pour remplir leurs obligations de protection des droits de l'homme dans leur pays
- ▶ À travers des consultations étroites et des événements régionaux conjoints, les membres de la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'APCE et de sa Sous-commission des médias et de la société de l'information ainsi que des organes de régulation des médias, des radiodiffuseurs de service public et des journalistes échangeront des vues et discuteront des réformes clés avec les législateurs et le personnel des commissions parlementaires spécialisées

Funded  
by the European Union  
and the Council of Europe



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Implemented  
by the Council of Europe

### Qu'espérons-nous réaliser ?

- ▶ Les parlementaires et le personnel parlementaire pourraient mieux appliquer les dispositions de la CEDH dans la législation et développer les mécanismes nécessaires pour le contrôle de la mise en œuvre des arrêts de la Cour EDH
- ▶ Meilleure mise en œuvre des arrêts de la Cour EDH et sensibilisation accrue au rôle des parlements dans la protection des droits de l'homme fondamentaux
- ▶ Amélioration de l'indépendance des médias par la révision de la législation dans les pays bénéficiaires

### Combien cela va-t-il coûter ?

- ▶ Le budget total de l'action est de 285 000 EUR.
- ▶ Le budget alloué au programme global de la Facilité Horizontale s'élève à env. 41 millions d'euros (85% financés par l'Union européenne, 15% par le Conseil de l'Europe).

### Comment obtenir plus d'informations ?

- ▶ Division de soutien de projets parlementaires de l'APCE (DSPP) : <https://pace.coe.int/fr/pages/parliamentary-projects>  
Gabriela Matei, Chargée de projet DSPP : [gabriela.MATEI@coe.int](mailto:gabriela.MATEI@coe.int) , +33 3 88 41 2328
- ▶ Facilité Horizontale : <https://pjp-eu.coe.int/en/web/horizontal-facility/home>  
Marija Simić, Service de communication, Facilité Horizontale, [Marija.SIMIC@coe.int](mailto:Marija.SIMIC@coe.int), +381 63 601 337  
Besnik Baka, Service de communication, Facilité Horizontale, [Besnik.BAKA@coe.int](mailto:Besnik.BAKA@coe.int), +355 69 217 8430

### À propos de la Facilité Horizontale pour les Balkans occidentaux et la Turquie ?

La « Facilité Horizontale pour les Balkans occidentaux et la Turquie 2019-2022 » est une initiative conjointe de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe qui permet aux bénéficiaires de respecter leurs programmes de réforme dans les domaines des droits de l'homme, de l'État de droit et de la démocratie et de se conformer aux normes européennes, y compris le cas échéant dans le cadre du processus d'élargissement de l'UE. Ce programme de trois ans couvre des actions en Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Macédoine du Nord, Serbie, Turquie, ainsi qu'au Kosovo \* et il est mis en œuvre par le Conseil de l'Europe à partir de mai 2019.

\* Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies et à l'avis de la CIJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

Funded  
by the European Union  
and the Council of Europe



Implemented  
by the Council of Europe



# HORIZONTAL FACILITY FOR THE WESTERN BALKANS AND TURKEY 2019-2022

*FOR YOUR RIGHTS: TOWARDS EUROPEAN STANDARDS*

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de protection des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont tous les membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité destiné à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme supervise la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

[www.coe.int](http://www.coe.int)

Les États membres de l'Union européenne ont décidé de mettre en relation leur savoir-faire, leurs ressources et leur destin. Ensemble, ils ont construit une zone de stabilité, de démocratie et de développement durable tout en préservant la diversité culturelle, la tolérance et les libertés individuelles. L'Union européenne s'est engagée à partager ses réalisations et ses valeurs avec les pays et les peuples au-delà de ses frontières.

[www.europa.eu](http://www.europa.eu)

*Cette brochure a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe. Les opinions exprimées indiquées ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant l'opinion officielle de l'une ou l'autre partie.*

---

Funded  
by the European Union  
and the Council of Europe



EUROPEAN UNION

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

---

Implemented  
by the Council of Europe